VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CHAMPIGNON HALLUCINOGÈNE

Par Profil supprimé Postée le 30/01/2019 14:50

Bonsoir je suis lycéen
Moi et mes potes ont voudraient tester les champignons hallucinogènes pour le côté spirituel .
Mais je dois passer des tests médicaux dont Des tests de drogue pour l'armée dans 1 mois.
Sachant que je suis pas un consommateur de drogue régulier (j'ai dû fumer 6,7 joints dans ma vie au total et pris qu'une seul fois de la MdMa en décembre dernier)
Donc je vous demande si sur les tests je serait positif ?
Merci d'avance

Mise en ligne le 01/02/2019

Bonjour,

Nous entendons votre souhait d'expérimenter avec vos copains les champignons hallucinogènes en espérant vivre une expérience spirituelle ou mystique. Si ce sont les effets que l'on peut rechercher et attendre d'un produit hallucinogène, sachez que cela ne se passe pas toujours agréablement et que les "bad trip" sous champignons peuvent être particulièrement éprouvants à vivre sur le moment mais aussi dans l'après coup de la prise.

Pour que vous disposiez de toutes les informations essentielles à connaitre, nous vous joignons en lien une fiche informative sur les champignons avec les points clés à retenir pour ces produits. Nous attirons particulièrement votre attention sur les sections "Risques et complications" et "Conseils de réduction des risques".

Vous trouverez également ci-dessous un lien vers le tableau des durées de positivité des principales drogues. Les champignons hallucinogènes n'y sont pas répertoriés mais il semblerait que leur détection puisse se faire dans l'urine jusqu'à 3 jours après leur ingestion.

Si d'autres questions se posent, n'hésitez pas bien sûr à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

En savoir plus :

- "Tableau des durées de positivité"
- "Les champignons hallucinogènes"